

ORGANISATIONS PATRONALES

Le terrain, force de la CPME, pour Amir Reza-Tofighi

La présidente départementale de la CPME, Agnès Bertillot, et le président national, Amir Reza-Tofighi.

Le président national a été invité à échanger avec les adhérents, partager sa vision de l'entreprise et évoquer ses combats, le 14 octobre à Oyonnax.

SÉBASTIEN JACQUART

« Malgré le cirque politique actuel, les entreprises continuent de tourner, de produire de la valeur, de payer leurs salariés. Je suis là pour écouter leurs préoccupations », a expliqué le président national de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Amir Reza-Tofighi, avant d'échanger avec les entrepreneurs aindinois, à l'invitation de la section départementale du mouvement patronal, avec les Acteurs économiques de la Plastics Vallée (AEPV) et Oyonnax Rugby, mardi 14 octobre au stade Mathon. Une rencontre précédée de visites d'entreprises, Texen, La Boîte à Bois et Falk Toys, dont il est ressorti « très optimiste ».

BESOIN DE VISIBILITÉ

« Les entrepreneurs sont des gens résilients. Ils ont juste besoin qu'on ne leur colle pas



une couche d'impôts supplémentaires chaque année, mais qu'on leur donne de la visibilité. On le voit bien, aujourd'hui, faute de savoir à quelle sauce on va être mangé, les investissements et les recrutements sont gelés. Prélever 10 à 15 milliards supplémentaires sur les entreprises, c'est autant de création de valeur en moins. Tout ça pour un État qui n'est même pas capable de se réformer ! Il faut au contraire continuer à baisser les impôts de production qui sont plus élevés en France par rapport à la moyenne européenne, notamment presque quatre fois plus par rapport à l'Allemagne. »

À moins de 18 mois de la présidentielle, le président de la CPME ne se fait toutefois guère d'illusion : « Il n'y a pas de révolution à attendre. » Cela n'empêche pas le mouvement patronal de

partir à la rencontre de tous les députés et sénateurs pour présenter ses propositions. « Il faut au moins s'entendre sur l'essentiel : Primo, ne pas taxer toujours plus les actifs, entrepreneurs et salariés. Il n'est plus possible de tout faire reposer sur 21 millions de personnes qui payent pour tous les autres. On pourrait, par exemple, ne pas nécessairement indexer les plus grosses retraites. Deuzio, il y a des abus à corriger. Nous avons notamment trop d'arrêts maladie, +60 % en quelques années. Et chez les moins de 30 ans ! Tertio, il faut simplifier la vie des entreprises et des salariés. Si l'on pouvait se mettre d'accord sur ces trois points, ce serait déjà très bien. Il faut rendre l'acte de produire aussi intéressant en France qu'ailleurs. Avec 110 CPME dans les territoires, 120 branches adhérentes, 320 000 entreprises pour 5,5 millions de salariés, nous portons un discours de terrain. Et c'est ce qui fait notre force. » ■

RPS = ACCIDENT DU TRAVAIL

Une nouvelle jurisprudence affole les entreprises : plusieurs arrêts malades consécutifs à des risques psychosociaux ont dernièrement été traités par la Sécurité sociale comme des accidents du travail. L'alerte a été lancée ce mardi 14 octobre, lors de la rencontre avec le président de la CPME, par un membre local de la commission des recours amiables, qui a cité de nombreux cas. « En fait, tout événement soudain peut être considéré comme un accident, s'il survient, par exemple, à l'issue d'un entretien individuel, d'une fin de période d'essai, etc. » Le sujet est déjà remonté jusqu'à Amir Reza-Tofighi par un mandataire national de la CPME. « Vous éviter de nouveaux prélèvements, réduire le risque juridique qui pèse sur les entreprises... C'est typiquement le genre de bataille que nous menons sans que vous le voyiez », a-t-il répondu. Celui-ci avait en effet déjà évoqué plusieurs « victoires défensives » comme le maintien, l'an dernier, des allégements de cotisations à hauteur de 2,5 milliards.